

N°
Stand :

Traité par :

Traité le :

DEMANDE D'INSCRIPTION

65^e édition
26.09-05.10.2025

ESPACE DES SAVEURS & ŒNOTHÈQUE

N'est prise en considération que dûment complétée!

1. Coordonnées administratives

Raison sociale	<input type="text"/>	E-mail	<input type="text"/>
Adresse / Case postale	<input type="text"/>	Site web	<input type="text"/>
NP / Localité	<input type="text"/>	Tél.	<input type="text"/>
		Tél. portable	<input type="text"/>
		<small>(que vous désirez utiliser pendant la Foire et faire figurer sur notre liste de renseignements)</small>	
Personne responsable pour le stand	<input type="text"/>		
Tél. portable	<input type="text"/>	E-mail	<input type="text"/>
Adresse de facturation <small>(si différente de la raison sociale)</small>			
Adresse / Case postale	<input type="text"/>	NP / Localité	<input type="text"/>

2. Communication aux visiteurs

Nom du stand <small>(utilisé pour toute la communication auprès des visiteurs)</small>	<input type="text"/>
Types de produits exposés / sociétés et marques représentées <small>Merci de remplir le plus précisément possible cette rubrique afin de pouvoir renseigner les visiteurs durant et après la Foire.</small>	<input type="text"/>

3. Emplacement désiré

SAVEURS	Module de 9m² (3x3) CHF 3'200.-	En supplément :	Mètre(s) linéaire(s) (1 ml x 3 m = 3m ²) CHF 1'065.-	Surface totale désirée
	<input type="text"/> Nombre de module(s) de 9 m ² (3x3)	+	<input type="text"/> Nb. de mètre(s) linéaire(s) supplémentaire(s)	= <input type="text"/> total (m ²)
	Le stand comprend : Forfait d'inscription, parois, bandeau avec nom du stand (indiqué au point 2), moquette, 1 prise 220 V, éclairage (1 spot par 3m ²), taxe déchets.			

ŒNOTHÈQUE	Module de 9m² (3x3) CHF 3'200.-
	<input type="text"/> Nombre de module(s) de 9m ² (3x3)
Le stand comprend : Forfait d'inscription, parois, bandeau avec nom du stand (indiqué au point 2), moquette, 1 prise 220 V, éclairage (1 spot par 3m ²), taxe déchets, réfrigérateur, bar, 1 table, 4 chaises. Vos propres verres / dégustation et vente sur commande uniquement.	

4. Installations techniques (voir détails chapitre 6 du règlement)

<input type="checkbox"/>	Eau (art. 6.9)	CHF 450.-
<input type="checkbox"/>	Ventilation (art. 6.11)	CHF 200.-
<input type="checkbox"/>	Internet (art. 6.10)	CHF 250.-

Électricité (art. 6.8) Prendre l'éclairage en considération Taxe d'amenée, alimentation sur le stand et consommation

<input type="checkbox"/>	jusqu'à 2,5 kW installés 1 prise mono phasée T13-230 V (13 ampères)	CHF 350.-
<input type="checkbox"/>	jusqu'à 5 kW installés 1 prise CEE 16 - 400 V (13 ampères)	CHF 490.-
<input type="checkbox"/>	jusqu'à 8 kW installés 1 prise CEE 16 - 400 V (13 ampères)	CHF 630.-
<input type="checkbox"/>	jusqu'à 10 kW installés 1 prise CEE 16 - 400 V (16 ampères)	CHF 770.-
<input type="checkbox"/>	de 10 à 15 kW installés 1 prise CEE 32 - 400 V (25 ampères)	CHF 980.-
<input type="checkbox"/>	de 16 à 20 kW installés 1 prise CEE 32 - 400 V (32 ampères)	CHF 1'250.-
<input type="checkbox"/>	au-delà de 20 kW installés, par kW supplémentaire	CHF 38.-
	Puissance à installer	<input type="text"/> kW

5. Remarques

La TVA sera facturée en sus sur toutes nos prestations.

En cochant cette case, l'entreprise s'engage à participer à la 65^e Foire du Valais et adhère sans réserve aux clauses du règlement général à l'usage des exposants, ainsi qu'aux tarifs de location dont elle a pris connaissance sur www.foireduvalais.ch/reglement

Lieu et date

Nom & prénom du soumissionnaire